

COMPTE RENDU DE REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

DEBUT DE LA REUNION : 19h45

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du CA 07/07/2021
2. Retour sur l'évènement de la fête de la ville du 25/09/2021
3. Point sur la rentrée
4. Point sur le matériel
5. Détermination des attributions de badges pour les samedis et dimanches
6. Sponsors
7. Calendrier sportif et prévision des dates des festivités, St Sébastien et Pot de bienvenues
8. Label et certifications
9. Points sur les travaux
10. Questions diverses

Présents :

**Myriam DORILLEAU
Jean Claude BOUSSARIE
Ivan CAUZIQUÉ
Philippe DA SILVA**

Absents excusés :

**Thomas MARTIN
Pierre PLE
Yann DEHECQ**

COMPTE RENDU DE REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

1. Approbation du compte rendu du CA extraordinaire du 07/07/2021

Le compte-rendu du CA du 07/07/2021 est approuvé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet de la Compagnie

2. Retour sur l'évènement de la fête de la ville du 25/09/2021

L'évènement de la fête de la ville s'est bien passé.

Le stand était bien positionné avec le but à l'arrière, ce qui nous a permis de positionner nos filets de protection.

Environ 234 personnes sont venues, dont au moins 148 jeunes.

3. Point sur la rentrée

Cette année le forum s'est tenu dans le Gymnase Colette BESSON à Cesson le samedi 11 septembre 2021. Celui-ci s'est bien déroulé. Beaucoup d'enfants et d'adultes se sont inscrits.

Quelques anciens archers adultes, non réinscrits à ce jour, seront relancés par la Présidente par mails, pour un éventuel renouvellement des licences.

A ce jour sont inscrits :

- 23 jeunes dont 12 filles et 11 garçons se décomposant de la façon suivante :
 - 13 jeunes en débutant dont 11 filles et 2 garçons
 - 10 jeunes en perfectionnement dont 1 fille et 9 garçons
- 11 adultes débutants dont 6 garçons et 5 filles
- 13 adultes en perfectionnement dont 2 filles et 11 garçons
- 14 adultes en libre dont 1 fille

Un niveau entraîneur, M. Alexandre PICHAT a été contacté pour entraîner nos jeunes le mercredi après-midi. Ce dernier a accepté de venir les entraîner. La convention a été signée entre la Présidente et M. PICHAT le 22 septembre 2021.

Au niveau des entraînements adultes débutants, Yann a augmenté son effectif. Cette année il entraîne 12 archers (dont 4 on plus d'1 an de tir) contre 8 l'an passé.

COMPTE RENDU DE REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

4. Point sur le matériel.

Tous les arcs en stocks sont distribués.

Les besoins en matériel sont les suivants :

- Blasons tri-spot poulies
- 5 Fausses cordes
- Manchettes, 5 taille L et 5 taille M
- Encoches des nouvelles flèches AVALON avec inserts et anciennes pour Christian

La commande sera faite auprès de Guillaume par la Présidente.

5. Détermination des attributions de badges pour les samedis et dimanches

Des badges seront attribués à certains archers afin d'ouvrir le site le samedi (matin), les dimanches attribués et pendant les créneaux des vacances scolaires.

Les archers qui auront un badge sont les suivants :

- Christophe GALLAIS
- Christian MASSE
- Pascal DEVIGNE
- Patrick MARTINEZ
- Michel PERCHELET
- Yann DEHECQ
- Myriam DORILLEAU

Une communication sera faite par Philippe aux archers adultes non débutants afin de leur rappeler les accès au gymnase le samedi matin et les dimanches attribués. Il sera également indiqué que le SI a donné son accord pour qu'au minimum 2 archers soient présents lors de ces entraînements pour une raison de sécurité.

6. Sponsors

Yann se charge de relancer les sponsors.

COMPTE RENDU DE REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

7. Calendrier sportif et prévision des dates des festivités, St Sébastien et Pot de bienvenue.

Philippe a mis en ligne le calendrier et mettra les mandats au fur et à mesure de leur apparition. Le calendrier sera également affiché au gymnase.

Concernant les festivités jusqu'à fin, les dates retenues sont les suivantes :

- 14 octobre 2021 : pot de bienvenue. Une demande d'autorisation sera effectuée au SI par la présidente.
- 15 décembre 2021 : tir de Noël des enfants
- 22 janvier 2022 : La Saint-Sébastien. Une demande d'autorisation sera effectuée courant novembre au SI par la Présidente.

8. Label et certifications

La demande de label et de certifications est à effectuer sur le site de la FFTA entre le 1er septembre et le 7 novembre 2021.

La présidente est en train d'effectuer la demande de label. Le Label visé cette année est celui de « AMBITION ».

A la vue des critères pour avoir les certifications, la Compagnie n'effectuera pas de demande de certification cette année.

9. Points sur les travaux

La Présidente a envoyé le devis du chalet (société contactée : touschalets.com en seine et marne) au SI. La Compagnie attend le retour.

La SI va prochainement déplacer la cible 10. La date nous sera communiquée pour la informer les archers.

Les lamelles de mousses ont été reçues et vont être installées par le SI. Ce dernier nous informera de la date des travaux afin d'avertir les archers.

10. Questions diverses

- Semaine de handicap 2022

La Compagnie souhaite lors de la semaine du handicap du 14 au 18/02/2022 aller vers un centre de handicap pour faire découvrir le tir à l'arc.

Il sera demandé à Guillaume HUMETZ ses disponibilités pour cet événement ainsi ce dont il a besoin.

Les cibles rondes et les filets pourront être utilisés.

COMPTE RENDU DE REUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

Des branches moins puissantes devront être rachetées car la Compagnie n'a plus de matériel adaptée suite à la distribution lors de la rentrée sportive.

Suite au retour de Guillaume, le SI sera informé par écrit du projet et des besoins. Lors de la réunion avec le SI le 07/09/2021, le SI a indiqué qu'il serait près à nous amener le matériel au centre défini.

La Compagnie d'Arc doit trouver un centre acceptant de nous accueillir lors de cet évènement.

- Une nouvelle réglementation sur les cibles rondes

Une nouvelle réglementation serait apparue sur les cibles rondes. La Compagnie se tiendra au courant de l'évolution de la réglementation sur ce type de cible.

FIN DE LA REUNION : 20h30

Prochaine réunion le 8 novembre 2021 à 19h45 à la salle

